Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 5.52. — TELEPHONE

SAINTE HYPOCRISIE

Les clériceux vont aujourd'hui pavoiser en l'honneur de Jeanne d'Arc. Dans toutes les églises, les prêtres parleront avec des trémolos dans la voix de « la pucelle d'Orléans », dite « l'héroïque vierge lorraine », de « la bienheureuse Jeanne ».

Peut-être ne serait-il pas hors de propos de leur rappeler à cette occasion que Jeanne d'Arc fut jugée par un tribunal ecclésiastique présidé par l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon. Déclarée hérétique et relapse, Jeanne d'Arc fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché, à Rouen.

Ainsi donc, jugée et condamnée à mort comme « hérétique » par un tribunal « ecclésiastique » présidé par un « évêque », Jeanne d'Arc est aujourd'hui fêtée par ses assassins.

Peut-être que dans quelques siècles, l'Eglise catholique canonisera tous les instituteurs laïques d'aujourd'hui ! Peut-être priera-t-on alors saint Combes et le bienheureux Wellhoff !! Peut-être que tous les couvents d'Espagne pavoiseront et illumineront à l'anniversaire de la mort de Ferrer !!!

JEHAN DE ROUBAIX.

La question théâtrale

LA RÉUNION DU 5 MAI

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, le Comité tient à déclarer qu'il fait appel non seulement aux sociétés commerciales, artistiques et musicales de Roubaix, mais aussi aux nombreux amateurs de théâtre. Ceux-ci sont donc invités à la réunion générale de demain soir lundi, au Café Français. M. Marius Véran, publiciste, auteur dramatique, traitera le sujet suivant : « Nécessité et utilité pour Roubaix d'avoir un théâtre municipal ».

Le Comité n'appartient à aucune coterie, à aucun parti politique. Son but est de solutionner enfin « la question théâtrale à Roubaix » et de permettre aux Roubaisiens de toutes classes, de s'intéresser au mouvement lyrique, littéraire et dramatique de notre temps.

UN BAMBIN RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Hier vers midi, le jeune Jules Descat, 6 ans, a été renversé par une automobile, rue des Fabriquants.

Le véhicule sortait du garage Herman et était conduit par M. Van Parys, 28 ans, chauffeur, demeurant rue de Saint-Omer.

L'enfant a été transporté à la pharmacie Materon, toute proche, et de là, chez ses parents, rue de Beaurewaert, cour Debrauvère, 6, dans l'automobile de M. le docteur Harlet, qui avait été appelé.

Le bambin ne portait d'ailleurs que des contusions très légères et sans aucune gravité

NOUS AVONS FAILLI MANGER...

Cent kilos de poisson avarié et reconnu impropre à la consommation publique, ont été saisis au Minck hier matin

ARRÊTÉ POUR UN VOL DE TISSU

Les agents de police Suquet, Carrette, Lamblin et Lefebvre, ont arrêté dans la rue de la Gare, un nommé Henri Delgrange, 28 ans, demeurant rue de Béthune, domestique chez M. Tiberghien, messager.

Delgrange est inculpé d'avoir volé à Lille, une pièce de tissus valant 330 francs, pièce de tissus qu'il a vendue à M. Lidvin Demeyer, marchand de soldes, rue de l'Alma.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL »

Le grand concert de gala que le Cercle orphéonique Les XL de Roubaix, est appelé à donner à l'Exposition de Gand, est définitivement fixé au 15 juin

Cette soirée artistique aura lieu dans la magnifique salle des fêtes, la plus belle et la plus vaste connue à ce jour et peut contenir 25.000 personnes. Le programme de choix qui sera exécuté par les XL à cette fête, est des plus variés et des plus brillants. La célèbre harmonie de l'Exposition y prêtera son concours.

Un train spécial à prix très réduit sera organisé pour le 15 juin. Il partira vers sept heures du matin de Roubaix, pour arriver à Gand à huit heures. Il quittera Gand vers onze heures du soir pour rentrer à Roubaix vers minuit et demi

Nul doute qu'un grand nombre de nos concitoyens voudront profiter de cette belle occasion pour accompagner les vaillants chanteurs du Cercle des XL et visiter l'exposition internationale de Gand.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Salle au 1er étage de la Mairie

Entrée vers la Chambre de commerce

La quatrième séance de vaccinations publiques et gratuites, aura lieu aujourd'hui dimanche à jeun de neuf à onze heures du matin, dans la salle du 1er étage de la mairie (entrée par la Chambre de Commerce).

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification ces résultats des opérations.

A l'assaut d'un coffre-fort

De hardis malfaiteurs ont pénétré nuitamment dans les bureaux et magasins de M. Léon Despretz, négociant en déchets, rue de l'Ouest, 115.

Les cambrioleurs ont escaladé une palissade en bois donnant rue d'Epinal, et, après avoir pénétré dans les magasins, ils ont franchi le mur d'une cour intérieure et sont entrés dans les bureaux.

Là, ils se sont attaqués au coffre-fort, mais celui-ci résista à leurs efforts tenaces.

Ils se rabattirent alors à fouiller les meubles, mais ils ne trouvèrent rien à leur convenance et partirent sans rien emporter.

M. Despretz a porté plainte et la police de sûreté recherche les nocturnes visiteurs.

AVANT D'ACHETER UN VELO
Nous conseillons nos lecteurs de visiter
les Magasins de la MAISON
DUSSART et ACCOU
RUE CORNEILLE
ROUBAIX
la plus ancienne et la plus importante
Maison de la RÉGION

PRÉPARATION MILITAIRE ROUBAISIENNE ET TIR NATIONAL REUNIS

Tableau de service du 4 au 11 mai

Officier de semaine : Lieutenant D'Halluin

Dimanche. — Réunion au stand des Trois-Ponts à six heures trois quarts ; de sept heures à neuf heures, tir à longue portée ; de neuf heures à onze heures, exercices militaires.

Lundi. — De dix-huit heures et demie à dix-neuf heures et demie, cours d'aérostation au local de l'Aéro-Club du Nord, contour Saint-Martin.

Mardi. — Réunion à la Roubaisienne 5, rue Chanzy, de vingt à vingt-deux heures, cours de gymnastique.

Jeudi. — Réunion en local habituel, de vingt heures à vingt-et-une heures, cours de topographie.

Dimanche. — Jour de la Pentecôte, repos.

SOUTIENS DE FAMILLE

Les jeunes gens incorporés en octobre dernier, ou celles des jeunes gens à incorporer en octobre prochain, qui n'ont pas encore rempli les formalités nécessaires pour l'obtention de l'allocation journalière de 0 fr. 75, sont priés de se présenter le plus tôt possible, au secrétariat de la mairie (Bureau Militaire), pour la constitution des dossiers qui seront examinés par la Commission départementale en août et septembre prochain.

LA MAIN DANS LE MÉTIER

La nommée Marthe Labecq, 27 ans, ouvrière soigneuse à la filature Prouvost, rue de Beaurepaire, demeurant 37, rue de Denain, a eu la main prise dans son métier et les doigts ratissés complètement.

M. le docteur Bentigny, qui a donné les premiers soins à l'ouvrière, l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité

CONTRIBUABLES, DÉLIEZ LES CORDONS...

Les rôles relatifs à la taxe de remplacement sur le recouvrement de la propriété bâtie et sur les vélocipèdes à moteur mécanique, sont entre les mains de M. le receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour

LA RUE FÉNELON

Le plan d'alignement de la rue Fénelon, approuvé par le préfet le 23 avril dernier, est déposé à la mairie, où les intéressés sont admis à le consulter.

AMICALE DU BOULEVARD D'HALLUIN

Une grande séance cinématographique est organisée à l'Alcazar-Cinéma Barbieux, rue de Tourcoing, au profit des élèves nécessiteux, pour le mardi 6 mai, à sept heures et demie du soir.

Les cartes s'enlèvent rapidement et les membres de l'Amicale sont priés d'opérer le plus vite possible le placement de celles qui leur restent.

Il est rappelé qu'une grande tombola gratuite sera tirée aujourd'hui dimanche 4 mai à l'Ecole, entre tous les membres de l'Amicale.

Le tir se fera comme d'habitude de dix heures à midi.

A LA BONNE COUPE
171, Grande-Rue, 171 — ROUBAIX
(Anciennement rue de Tourcoing)
Confections Ouvrières
Spécialité de Costumes toile bleue double teint
Blouses, Jupons, Bonneterie, Lingerie
MAISON DE CONFIANCE

LES CONCERTS D'ETE

Voici le programme du concert qui sera donné par la Grande-Harmonie, le dimanche 4 mai 1913, de quatre heures et demie à six heures et demie du soir au Parc Barbieux :

1. La Garde marine, allegro militaire. — 2. Phaéton, poème symphonique Saint-Saens. — 3. Pas des Marionnettes, E. Pessard. — 4. Gracieuse, polka pour piston, Koch. — 5. Occident et Orient marche, Saint-Saëns — 6. Robert le Diable, Meyerbeer, a) Prelude ; b) Duo ; c) Sicilienne.

D'autre part, nous donnons ci-dessous le programme des morceaux qui seront exécutés par l'Harmonie du Moulin de Roubaix, aujourd'hui dimanche de onze heures à une heure, sur la place du Travail :

1. Le drapeau de la victoire, marche militaire, Gadenne. — 2. La Table des Fées, ouverture, Blémant. — 3. Fraîmette, polka pour piston, soliste M. Dubolpaire. — 4. Le Fil d'Ariane, fantaisie, E. Mourgue. — 5. Fantaisie de concours, Jacques Martin — 6. Quand l'oiseau chante, Victor Viney — 7. La Mirandole, mazurka pour clarinette, soliste, M. E. Dubolpaire. — 8. Les Cloches de Corneville, opéra comique de Planquette

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 3 mai 1913

Naissances. — Yvonne Lecomte, rue de Mouvaux cour Frère Justine, 3. — Marie Lecouvre, Grande-Rue, 296.

Publication : — Emile Tondreau, mécanicien, rue Philippe Lebon, 24, et Marie Vandersliggel, tailleuse, rue du Pile, 17. — Camille Lepoutre, apprêteur rue de l'Espérance, 51, et Madeleine Dubois, doubleuse, rue de la Perche, cour Cornille, 11 — Louis Delmarle ferblantier, rue du Moulin, 30, et Amélie Dhuist, sans profession, rue de Lannoy, 301.

Mariages. — Jean D'Heyger, représentant de commerce, rue Saint-Pierre, 18, et Hélène Legrauxx modiste, rue de Lille, 151. — Achille Coetsier, ouvrier bonnetier à Wattrelos, et Sophie Landas, ouvrière bonnetière, rue Fourcroy, 36. — Jean-Baptiste Verdonck, cordonnier, rue du Moulin, cour Pennel, 3 et Marie Bonte, soigneuse, rue Decrême, 20. — Henri Vandenbroecke, tireur de vins, rue des Longues-Haies, 182, et Célina Parent, dévideuse, rue de l'Alma, cour Carpentier, 7. — César Vanhecke, zingueur, boulevard de Beaurepaire, 61, et Hélène Nys, retordeuse rue du Tilleul, 372. — Isidore Dierickx, journalier, rue Jeanne d'Arc, 26, et Clémentine d'Excille, ménagère, rue Jeanne d'Arc, 26. — Dominique Roegiers journalier, rue Decrême, 297, et Anne Deplae, brodeuse, rue Decrême, 207. — Edouard Mignolet, employé de commerce, rue de Lille, 15 bis et Marie Corfietti, demoiselle de magasin, rue Basse-Masure, 97. — Paul Beyart, caoutchoutier, rue du Huitin, sentier du Ballon, 7, et Germaine Farvacque, doubleuse, rue du Hutin, 6. — Appolinaire Delbecke, ébarbeur, rue de la Chaussée, 37, et Victorine Beckaert, ménagère, rue de la Chaussée 37.

Décès. — Auguste Plateaux, 67 ans, ourdisseur, rue du Fresnoy, 83. — Noël Vanningoel, 32 ans, peigneur, rue Sainte-Elisabeth, 3. — Pauline Lemerand 69 ans sans profession, avenue Julien Lagache. — Jules Dorchi, 51 ans, journalier, avenue Julien Lagache. — Céline Colin, 62 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Louis Lebrun, 63 ans, sans profession, rue de Blanchemaille.

SAVON des PRINCES du CONGO
Méfiez-vous des imitations V. VAISSIER.

CROIX

DUCASSE. — A l'occasion de la ducasse annuelle des rues Charles-Quint et Saint-Nicolas, les débits de boissons situés dans ces rues et aux angles peuvent rester ouverts jusque 2 heures du matin, nuit du dimanche 4 au lundi 5 mai courant.

Lundi, à 2 heures, grande braderie.

FUNERAILLES CIVILES. — Aujourd'hui, à 2 heures et demie après-midi, auront lieu, à l'hôpital de Roubaix, les funérailles du citoyen Henri Lefebvre, âgé de 62 ans, beau-frère du citoyen Debeck, trésorier de la Libre-Pensée de Croix.

WATTRELOS

CONTRIBUTIONS. — Le Maire de la ville de Wattrelos donne avis que les rôles primitifs des chevaux et voitures, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement entre les mains de M. le percepteur de Croix, 6, rue du Grand Chemin, à Roubaix, et que chaque contribuable est tenu d'acquitter, dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

REMERCIEMENTS. — Mme Delreux, veuve du citoyen J.-B. Delreux, vice-président de la Commission administrative des Hospices, prie les membres de l'Administration et du Conseil municipal, les membres du Cercle radical-socialiste et les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de son mari, d'agréer ses plus vifs remerciements pour la marque de sympathie qu'ils lui ont témoignée en cette pénible circonstance

LES COULONNEUX. — Sont autorisés à ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs, MM. Albert Arick, rue Felix Faure, 16, et Léonard Vertriest, rue Blanche, 1.

HOSPITALITE MAL RECOMPENSEE. — Une jeune fille de 18 ans, Germaine Lecoutre, sortait ces jours derniers de l'hôpital de Wattrelos, où elle avait été en traitement, et se présentait chez M. J.-B. Stalens, tisserand, âgé de 73 ans, demeurant au Beck. Le vieillard accueillit chez lui la jeune fille et lui donna à manger. Mais quand elle fut partie, il constata la disparition de sa montre en argent, d'une valeur de 20 fr.

Plainte a été déposée à la police, mais la jeune fille n'a pu être retrouvée. On ne lui connaît pas de domicile et elle rôde habituellement à la frontière avec des fraudeurs.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissances.* — Marie Parent, Petit Paris. — Lucien Defrost, hameau du Nouveau Monde, maisons Delepaul. — Gisèle Debusschert, rue de Lorraine, maisons Hage. — Jules Delannoy, rue de Tourcoing, 58. — Albert Vanhenecker, hameau du Breuil, maisons Doutreleungne.

Publications de mariages. — Henri Delrue, brouetteur, rue Magenta, maisons Delaoustre, et Marie Hautefeuille, ménagère, rue Magenta, maisons Delaoustre. — Oscar Loosveldt, peintre à Wattrelos, et Emma Kesteloot, tisserande à Marcke. — Germain Ruyzschaert, tisserand à Wattrelos, et Marie Meuneulin, tisserande à Tourcoing — Henri Gillemann, contremaître à Roubaix, 209, boulevard Gambetta, et Odette Wanneque, cabaretière, 27, rue de l'Espierre. — Georges Vanwinsberghe, tisserand, 5, rue de France, et Emérence Vancauwenberghe, tireuse 11, rue des Fleurs.

Mariages. — Emile Plomion, employé aux tramways, et Jeann Deruche, cuisinière. — Anatole Hellin, clerc de notaire, et Odile Lseuglie, employée.

Décès. — Juliette et Adèle Tonneau, 2 jours, hameau Sainte-Marguerite, maisons Juberu.

WASQUEHAL

RENTES OUVRIERES. — A l'usine Eycken et Leroy, un aide-maçon, Albert Gonthels, âgé de 24 ans, demeurant à Wasquehal, s'est contusionné le médius droit en manœuvrant des blocs de réfractaires. 12 jours de repos.

— A la même usine, un aide-plombier, Prosper Vanhoorde, âgé de 19 ans, demeurant à Roubaix, s'est fait une entorse médio-tarsienne droite en manœuvrant un rouleau de plomb. 12 jours de repos.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — *Publications de mariages.* — Emile Delgrange, ajusteur à Roubaix, et Anne Vanderschneghé, soigneuse à Wasquehal. — Louis Chanu, fileur à Wasquehal, et Maria Delrue, ménagère à Wasquehal. — Julien De Meis, journalier à Wasquehal, et Marie-Louise Vanoutrive, servante à Wasquehal.

LANNOY

L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

L'enquête. — Avis favorable

Une demande de concession pour l'éclairage électrique public et privé émanant de l'Energie Electrique du Nord de la France, vient d'être soumise à l'enquête de commodo et incommodo.

Aucune observation n'ayant été présentée, M. Henri Delecroix, maire d'Hem, commissaire enquêteur, a donné un avis favorable au projet.

HEM

L'HEURE DE LA RETRAITE. — En raison du festival d'aujourd'hui, permission d'une heure est accordée à tous les cabaretiers de la commune.

LA FÊTE MUSICALE. — C'est aujourd'hui qu'a lieu la grande fête musicale dont nous avons donné le programme. Si le temps se met de la partie, l'affluence sera grande. Rappelons que la petite fleur sera vendue au profit des pauvres.

Passez vos vacances de Pentecôte à Blankenberghe. Ouverture officielle de la saison. Grandes fêtes. Attractions sportives.

Gazette Tourquennoise

Contributions de 1913

AUGMENTATION DES PATENTES DE COMMERÇANTS DES QUARTIERS AGGLOMÉRÉS DEPUIS 1906

Pour répondre à certains propos malveillants qui présentent l'administration municipale comme responsable de l'augmentation de patente qui frappe certains petits commerçants des quartiers de la Croix-Rouge et du Blanc-Seau, nous croyons utile de donner les explications suivantes :

A la suite du dénombrement quinquennal de la population qui a eu lieu le 4 mars 1906, une nouvelle délimitation de l'agglomération a été fixée par l'arrêté préfectoral du 20 septembre 1907.

La municipalité qui avait eu connaissance, dès octobre 1906 de propositions faites en vue de cette délimitation par l'administration des contributions indirectes, n'avait pas été sans remarquer que si ces propositions étaient ratifiées par l'autorité supérieure, il en résulterait une augmentation de charges pour beaucoup de petits patentés.

Aussi, dès-lors, dans un rapport adopté par le conseil municipal dans sa réunion du 7 décembre 1906, demandé à M. le Préfet de nommer une commission spéciale pour déterminer les nouvelles limites de l'agglomération.

M. le Préfet, faisant droit à cette demande, constitua une commission composée de deux délégués du maire, d'un représentant de chacune des administrations directes et des contributions indirectes, sous la présidence d'un conseiller de préfecture. L'administration municipale y délégua MM. Courtois et Cruque, conseillers municipaux.

Cette commission se réunit à Tourcoing le 28 janvier 1907. Les deux délégués de la ville et plus tard, de leurs collègues du conseil municipal qui avaient exprimé le désir d'être entendus, présentèrent de nombreuses observations et protestèrent contre les propositions de l'administration des contributions indirectes, qui devaient léser les intérêts de nombreux commerçants des quartiers à agglomérer.

Mais malgré leur protestation et malgré les démarches de l'administration municipale, les nouvelles limites de l'agglomération proposées par les contributions indirectes furent pour la plupart adoptées.

Les conséquences furent celles que prévoyait la municipalité des 1908 : les patentés des 5e, 6e, 7e et 8 classes virent leurs patentes augmentées de façon notable par application de l'article 5 de la loi du 15 juillet 1880 sur les patentes et l'article 1er, paragraphe 2, de la loi du 9 avril 1906, ainsi conçus :

Article 5 de la loi du 15 juillet 1880. — Pour les professions dont le droit fixe varie en raison de la population du lieu où elles sont exercées, les tarifs seront appliqués d'après la population qui aura été déterminée par le dernier décret de dénombrement.

Néanmoins, lorsque ce dénombrement fera passer une commune dans une catégorie supérieure à celle dont elle faisait partie, l'augmentation du droit fixe ne sera appliquée que pour moitié pendant les cinq premières années

Article 1er de la loi du 19 avril 1905. — L'article 5 de la loi du 15 juillet 1880 est complété de la manière suivante :

« Les patentables des 5e, 6e, 7e et 8e classes, exerçant leur profession dans les portions de territoire nouvellement comprises dans la partie agglomérée, continueront, au point de vue du droit proportionnel, à être traités comme précédemment jusqu'à la mise en application des résultats du dénombrement suivant ».

Le délai de cinq années imparti pour l'application de l'augmentation du droit fixe étant expiré le 31 décembre 1912, les commerçants qui, depuis 1908 payaient une patente déjà relevée, voient cette année encore cette contribution accrue d'une somme égale à l'augmentation moyenne des cinq années précédentes

C'est d'ailleurs le fait de toutes les villes qui progressent et grandissent, de voir leur population agglomérée augmenter et se confondre avec celle de leur banlieue.

La ville de Tourcoing ne peut avoir la prétention d'être mise en dehors des règlements et des lois.

Roubaix est maintenant complètement agglomérée à Tourcoing, il reste quelques groupes d'habitations qui échappent à l'agglomération.

L'administration municipale ne peut que déplorer la situation faite à une partie de ses administrés et regretter son impuissance vis-à-vis de la loi qui est formelle.

LE TRADITIONNEL VOL DE LAINES

Hier vers une heure et demie de l'après-midi, un homme d'équipe de la gare des Francs aperçut un individu occupé à retirer d'un wagon, de la laine qu'il mettait ensuite dans un tablier. Il prévint aussitôt le chef de gare, qui fit arrêter le voleur et téléphona aussitôt au commissaire du 4e arrondissement. Le sous-brigadier Rousseau vint aussitôt appréhender le malfaiteur qu'il conduisit au commissariat. Là, le voleur de laine déclara se nommer Marceau Vanfleteren, âgé de 19 ans, débardeur, demeurant à Roubaix, rue Malesherbes.

L'importance du vol est de 17 fr. 50. Le malandrin sera déféré au parquet aujourd'hui.

ATHLETISME

Aujourd'hui dimanche, l'Union Sportive Tourquennoise ouvrira sa saison des sports athlétiques. Les épreuves suivantes seront disputées :

60 mètres à plat ; saut en longueur sans élan ; lancement du poids ; 600 mètres plat.

Une quarantaine d'athlètes sont inscrits et nul doute que cette réouverture n'obtienne un plein succès.

Souhaitons-le ardemment pour la « Course à pied, qui a grand besoin de se réveiller ».

Le premier départ sera donné à 9 heures et demie précises.

Commissaires de service : MM. Fromentin et Couillard.

AVIS AUX SOUTIENS DE FAMILLE

Le maire de la ville de Tourcoing a l'honneur d'informer les familles des jeunes gens déclarés aptes au service militaire en 1913, appartenant soit à la classe 1912, soit comme ajournés, à la classe 1911, qui n'ont pas encore réclamé l'allocation de 0 fr. 75 prévue par l'article 22 de la loi du 21 mars 1905 et qui se croiraient des droits à cette indemnité, qu'elles doivent, dans le plus bref délai, se présenter à la mairie, bureau militaire, pour y déposer leurs demandes.

Les familles des soldats incorporés en octobre 1912 sont également avisées qu'elles peuvent encore solliciter l'allocation rappelée ci-dessus.

TIR NATIONAL

Tirs du 5 mai. Roulement des sociétés :

De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 : Lycée de Tourcoing, 2 cibles.

De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 : Union Post-Scolaire, 4 cibles.

De 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 : Union Post-Scolaire, 4 cibles.

De 11 h. 1/2 à 12 h. : Union Post-Scolaire, 4 cibles.

De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 : Institut Colbert, 2 cibles.

Commissaires de service : matin, MM. Salembien et Borgel ; soir, MM. Delattre et Tiberghien.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 2 mai :

Laine peignée : 60,163 kilos. — Laine filée : 31,761 kilos. — Blousses et laines diverses : 97,911 kilos. — Cotons : 13,530 kilos. — Total : 203,385 kilos

ECOLE SUBDIVISIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE

Aujourd'hui dimanche, 4 mai, à 9 h. 30, au Cercle militaire, conférence par M. le chef d'escadron Tréguier, chef d'état-major du général gouverneur de Lille : Etude de l'offensif du tir de l'artillerie. Marche de l'infanterie sous le feu de l'artillerie.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

du 27 avril au 3 mai 1913

Arrivées : hommes, 8 ; femmes, 5 ; enfants, 5.
Départs : hommes, 2 ; femmes, 3 ; enfant, 1.

CALENDRIER DES MATCHS FIN DE SAISON DE L'UNION SPORTIVE TOURQUENOISE

4 mai. — Finale challenge Télégramme contre Grouch et Vampires à Boulogne.

11 et 12 mai. — Finale Challenge international de Paris contre Red Star à Paris.

18 mai. — Finale Challenge de Dunkerque, contre Racing Club de Gand.

25 mai — Finale Challenge international du Nord.

MATCHES D'AUJOURD'HUI. — 1re équipe. — A Boulogne, finale Challenge du Télégramme contre Grouch and Vampires de Londres. Rendez-vous en gare de Tourcoing à six heures et demie.

Seconde équipe. — A Douai jouera la finale du Challenge du Sporting Club de Douai contre l'équipe I du S. C. D. Rendez-vous en gare de Tourcoing à une heure.

Les autres équipes sont libres.

Le ballon est à la disposition des footballmen de six heures à huit heures et demie. Passé cette heure, le terrain appartiendra à la commission des Sports Athlétiques.

CRIEE DES HALLES

Arrivages du vendredi 2 mai 1913. — Laitues, 600 kilos. — Fromages camembert, 90 kilos. — Asperges, 230 kilos. — Artichauts, 220 kilos — Chicorée, 300 kilos. — Choux-fleurs, 100 kilos. — Romaines, 10 kilos. — Merée, 2.515 kilos.

Arrivages du samedi 3 mai 1913. — Laitues, 170 kilos. — Artichauts, 100 kilos. — Asperges, 270 kilos. — Epinards, 20 kilos. — Chicorée, 20 kilos — Choux-fleurs, 300 kilos. — Choux verts, 650 kilos. — Fromages camembert, 20 kilos, — Marée, 130 kilos.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 3 mai 1913

Naissances. — Devaele Marguerite rue Neuve 17. — Delmarcq Raymonde, rue Nationale, 122. — Libossart Charles, rue du Tilleul, estaminet de l'Industrie. — Lecompte Jean, rue d'Elbeuf, 50. — Mges Yvone, rue de Gand, cour Bousseau, 3. — Broutin Marie, rue de Béthune, 3. — Février Simonne, rue Cymbale 21.

Publications de mariages. — Gérard Soel, employé au chemin de fer, rue du Touquet, et Madeleine Desprez, dévideuse, rue du Touquet, 65. — Vandecasteele François, tisserand, et Seys Sidonie, doubleuse à Neuville-en-Ferrain. — Marcel Montaigne, piqueur de carton, rue de Lille, 64 et Jeanne Voglevaie, sans profession, rue des Orions, 315. — Jules Martin, rue Marceau, 61 et Eugénie Lemen, rue du Clocher, 13. — Martel Pollet, rue Chevreul, 48, et Marguerite Delberghe, piquirère, rue d'Alsace, 71. — Georges Vandenhekke, journalier à Marcq, et Marguerite Burmans, bobineuse, rue Kléber, 24. — Vandendorpe Georges, à Tourcoing, et Quique Clémence, scigneuse à Neuville. — Blomme Louis, corroyeur à Tourcoing, et Zulma Nuytens, bobineuse à Mouscron. — Henri Libert, monteur, 155 rue de Tourcoing, et Sidonie Beulque, contremaîne, rue du Sentier, 13. — Louis Allard, à Tourcoing, et Vantreghem Céline, à Mouscron — Albert Vanneste, boulanger, rue de Roubaix, 67, et Marie Mullié, sans profession, rue de Roubaix, 58. — Dujardin Henri, mineur, à Bocquet Angélique, sans profession à Harnes. — Louis Cormant, trieur, rue des Archers, 37, et Jeanne Motte, dévideuse, rue Chateaubriand, 33. — Arthur Lescaller, domestique à Croix, et Jeanne Dupret, repasseuse rue de l'Amidonnerie, 62. — Henri Dameyere, employé au chemin de fer à Beveren, et Mélanie Himpe, servante, rue de Roubaix, 61.

Décès. — Vermeersch Jules, 31 ans, fileur, rue Nationale, 122. — Bodin Adèle, 83 ans, sans profession, rue du Moulin-Fagot, 13. — Plouvier Clémence, 70 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Lemettre Juliette, 30 ans, sans profession, rue Ste-Barbe, 65.

Sucre Delerue
EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR

LILLE

EXPLOITS DE VOLEURS

Les économies de la servante

Celle qui les déroba, ainsi que son complice, sont arrêtés

Une jeune fille de 21 ans, Mlle Annne Quéniart, occupée chez les époux Copin, restaurateurs, 4, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, possédait une somme de 1,500 francs en billets de banque

Cette somme avait été placée par sa propriétaire dans un coffret fermant à clef et enfermé lui-même dans une malle déposée dans la chambre de l'intéressée, située au premier étage.

Or, sans avoir cependant relevé aucune trace d'effraction sur la malle en question, pas plus d'ailleurs que sur son coffret, Mlle Quéniart constatait vendredi soir que toutes ses économies avaient disparu.

Elle dépose une plainte au commissariat de police du 4e arrondissement où une enquête fut ouverte. Celle-ci vient d'aboutir à l'arrestation d'une amie de la volée, qui travaillait dans la même maison qu'elle, mais logeait au dehors.

Il s'agit de la nommée Marguerite Sonneville, 29 ans, servante, demeurant rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 9, en compagnie de son amant, le nommé Jules Legendre, 30 ans, garçon de restaurant Adroitement questionnée par le brigadier de la sûreté Wacquez, Marguerite Sonneville passa des aveux, qui amenèrent l'arrestation de Legendre.

Au domicile des deux complices, où une perquisition fut opérée, M. Videt, commissaire, retrouva une somme de 400 francs en billets de banque, deux bracelets et une montre en or, ainsi que des effets pour homme et de la lingerie pour femme, le tout récemment acheté et d'une valeur totale de 800 fr.

Le reste de l'argent dérobé avait été épuisé par les deux amants en boissons et en festins.

Pour pénétrer dans la chambre de sa camarade, l'inculpée, qui déjà fut condamnée à un an de prison pour vol, s'était servie d'un passe-partout. Elle n'avait en ensuite qu'à prendre les clefs de la malle et du coffret de Mlle Quéniart dans un porte-peigne, où elle savait que celles-ci se trouvaient.

Marguerite Sonneville et son amant ont été déférés au parquet pour vol et complicité.

Cambrioleur au vasistas

M. Sevé, commissaire de police du 3e arrondissement, même actuellement une enquête au sujet d'un vol commis chez M. Bourlet, épicier en gros rue Malieu, dans des circonstances assez intéressantes.

Pour accomplir ce méfait, son auteur pénétra par le vasistas d'une verrière et se trouva ainsi dans les magasins de la maison

Il y déroba des vêtements usagés d'ouvriers, une boîte de cigarettes, ainsi qu'une autre boîte contenant des timbres d'une valeur de 4 francs Deux caisses de raisins secs et d'amandes furent en outre ouvertes par le malandrin qui s'empara d'un kilo de ces marchandises

Bref, M. Bourlet éprouve un préjudice d'une quarantaine de francs.

D'après l'enquête, on suppose que le vol a été commis en plein jour et la police suit une piste qui pourrait bien amener l'arrestation d'un individu, fortement soupçonné d'être l'auteur des larcins que nous venons de relater.

GRAND CAFE BELLE-VUE

A partir d'aujourd'hui, 4 Mai, l'Orchestre Symphonique de cet Etablissement donnera une audition de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2, tous les Dimanches et Fêtes. 14762-4

Les dangers de la rue

Tamponnée par un car D

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit hier matin, vers 8 h. 20, place des Quatre-Chemins.

A cet endroit, le car D-568 a tamponné Mme Virginie Vauquier, femme Lefebvre, 60 ans, ménagère, 27, rue d'Aboukir, et fort heureusement l'a projetée sur le côté de la voie.

Relevée par des passants, Mme Lefebvre, qui portait une plaie derrière la tête, reçut les soins d'un docteur dans une pharmacie. Comme sa blessure n'offrait aucun caractère de gravité, elle put ensuite regagner à pied son domicile.

Il résulte de l'enquête et de l'aveu même de l'intéressée, que cet accident lui est imputable. Sans se préoccuper des avertissements du wattman, la sexagénaire voulut, en effet, traverser la chaussée en courant au moment de l'arrivée du tramway qui la tamponna.

Le vol de la Taverne Charles

Les deux inculpés en correctionnelle

Le 21 mars dernier le nommé Henri Coré, 27 ans, demeurant rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 26, qui remplissait à la Taverne Charles, située rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, les fonctions d'officier, était envoyé par son patron dans la chambre de ce dernier pour y prendre une cassette contenant 3.950 francs et la remettre ensuite à la caisse.

Coré exécuta en partie cette commission, mais au lieu de se diriger vers la caisse avec sa précieuse cassette, il prit la fuite et alla rejoindre dans un café voisin son complice, Emile Dumonteil, 20 ans, ancien employé de cet établissement.

En auto, les deux indélicats employés gagnèrent Douai et partirent ensuite pour Amiens et Paris.

Dans la capitale, Coré dépouilla son ami de l'argent qu'il lui avait remis et c'est ainsi que Dumonteil, se trouvant sans ressources, alla se constituer prisonnier

Ce dernier fut ramené à Lille et a comparu hier devant le tribunal correctionnel, présidé par M. Godart

Quant à Coré, les recherches faites pour retrouver sa trace, sont demeurées infructueuses.

L'inculpé a reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Après qu'il eut regretté son acte, le tribunal lui a accordé le sursis pour les quatre mois de prison qui lui furent infligés. Quant à Coré, il a été condamné par défaut à deux ans d'emprisonnement.

Le propriétaire de la Taverne Charles s'était porté partie civile.

Coré et Dumonteil sont condamnés solidairement à restituer les 3.950 francs dérobés.

Les accidents nous guettent

Dangereuse glissade

Une ouvrière confectionneuse, Mme Antoinette Piotte, 36 ans, domiciliée chemin de Messines, à Saint-André, entrait hier samedi, vers deux heures du soir dans la salle des pas perdus de la Gare, lorsqu'elle glissa et tomba si fâcheusement que dans sa chute elle se fractura le tibia droit.

Après avoir reçu des soins, la blessée a été transportée à l'Hôpital de la Charité.

Malencontreux faux pas

Le journalier, Henri Nivesse, 42 ans, demeurant rue Wicar, 24, traversait hier vers cinq heures du soir, la salle d'attente d'arrivée à la gare, en poussant une voiture à bras, et en se dirigeant vers l'octroi,

Ayant fait un faux-pas, Nivesse tomba, et il reçut sur la poitrine un lourd panier rempli de viande qui s'était échappé du chargement.

Relevé aussitôt, le journalier qui se plaignait de douleurs internes, fut reconduit à son domicile, où un docteur, appelé vint lui prodiguer des soins.

Logeurs ouvrez l'œil !

Hier, a comparu en justice de paix, Mme Mornie, tenancière du Bar Moderne, situé 79, rue de Béthune

On se souvient que c'est chez cette personne, que logeait Heemeryck qui, le 31 mars dernier, tenta de dévaliser le garçon de recettes Deltombe de la Banque de France, alors que celui-ci passait rue de Pas.

Mme Mornie était inculpée d'avoir négligé d'insc